

La FPT n'est pas exempte de la recherche de performance et de productivité. L'usage généralisé de logiciels, d'applications métiers complexes, de plate forme numérique et d'emails à la pelle a profondément modifié la nature du travail dit administratif pour le meilleur et pour le pire...

Tous les métiers et les services sont désormais concernés, de la comptabilité aux ressources humaines en passant par les achats, la formation, la gestion des informations des usagers ou les services techniques. Le numérique est devenu incontournable ! Autant de process qui, mis bout à bout, visent à **accélérer le rythme d'exécution des tâches et optimiser le temps de travail pour générer toujours plus d'économie... de personnel.** Voilà pourquoi ce sont les fonctions administratives les plus touchées par les restructurations et réorganisations et les premières victimes de la rationalisation des moyens humains. **Jusqu'où ira-t-on?**

Savoir faire des pauses

Travailler intensément sur écran engendre un certain nombre de troubles sur la santé tels que fatigue visuelle, troubles musculo-squelettiques mais aussi stress. Pour en limiter les effets, il faut intervenir tout autant sur l'ergonomie et l'aménagement du poste que sur l'organisation du travail (interrompre l'activité par des pauses, diminuer le travail intensif de concentration, arbitrer le traitement des messages...).

Ne pas surchauffer la machine !

Diminuer le stress et soulager la charge mentale de son poste supposent aussi de diminuer la pression sur les délais d'exécution, de dimensionner raisonnablement la fiche de poste sans rajouter toujours plus de tâches, de planifier et de repenser l'usage de logiciels trop complexes et chronophages, d'éviter l'empilement d'applications inadaptées. Un travail qualitatif et soutenable nécessite de faire une tâche à la fois et de ne pas augmenter toujours plus la quantité de travail et la polyvalence des tâches au risque sinon de surchauffer la machine !

Le télétravail, parlons-en !

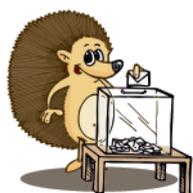
C'est pour beaucoup LA solution permettant de mieux concilier vie personnelle et travail à condition de donner aux salariés les moyens de travailler en

autonomie à domicile dans des limites raisonnables en matière d'amplitude horaire. La dématérialisation n'améliore pas toujours « la qualité de vie au travail ». Risques psycho-sociaux y sont d'autant plus présents : isolement, perte d'informations, longues heures de travail sans déconnexion, augmentation de la charge mentale, encadrement éloigné (ou renforcement du contrôle...). SUD rappelle que le télétravail doit être volontaire et que des mesures de prévention en matière de télétravail sont à mettre en place par l'employeur (plages horaires, droit à la déconnexion, pauses régulières, indicateur d'absence,...).

Il y a encore du travail à faire !

SUD revendique :

- des plans de charges tenables dans les services
- le remplacement sur tous les postes en cas d'arrêt maladie.
- soulager les postes à forte contrainte cognitive et soumis à des échéances de réalisation courte
- un usage raisonnable des outils numériques
- la création des postes nécessaires pour limiter les dépassements horaires
- penser les logiciels avec les utilisateurs
- la reconnaissance des tâches périphériques réalisées par les agents (hors fiche de poste)



Elections professionnelles du 8 décembre, JE VOTE SUD !